

Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Centraide s'attaque aux préjugés

LOUIS TREMBLAY

ltremblay@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Le pauvre est un peu criminel. Le pauvre profite du système. Le pauvre achète des billets de loterie. Le pauvre achète de l'alcool. Le pauvre s'occupe mal de ses enfants. Le pauvre gère mal son budget. Le pauvre passe son temps à abuser du système. Tout est gratuit pour le pauvre. On ne demande pas au pauvre son avis, car il n'a pas ce qu'il faut pour en formuler un qui a du sens...

Malgré les dispositions précises de la Loi contre la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale, rien n'a encore été fait pour combattre les préjugés véhiculés dans notre société contre les personnes vivant en situation de pauvreté. Centraide, sous l'impulsion de Centraide Québec et Chaudières-Appalaches, prend le taureau par les cornes et s'attaquera à cette litanie de préjugés qui font les choux gras de la radio poubelle et même de certains forums de discussions de grands médias pourtant considérés comme nuancés et respectueux envers

les différents groupes de la société en publiant un document de débat public sur cette dimension névralgique de la lutte à la pauvreté.

Dans le cadre du premier dîner-conférence de son histoire, tenu mercredi dernier, Centraide Saguenay-Lac-Saint-Jean a donné un avant-goût de ce que sera cette publication importante qui permettra de lancer le débat sur la place publique de la nécessité pour l'État et les citoyens de s'engager dans la lutte aux préjugés sur la pauvreté et surtout les préjugés sur les pauvres. L'organisme avait invité pour la circonstance le travailleur communautaire Marc De Koninck qui a travaillé à la préparation de ce document et qui admet qu'il n'est pas facile de se lancer dans cette lutte contre les préjugés. « Il est important de nommer les choses », dit-il tout en assurant les convives que la grande majorité des préjugés véhiculés contre les pauvres sont faux et qu'il est possible de le démontrer.

Il a raconté que dans le cadre des activités pour soutenir la rédaction du document, on a pro-



Marie-Karlyne Laflamme, Martin Saint-Pierre, Marc De Koninck et Pierre Métivier veulent s'attaquer aux préjugés contre les pauvres.

(Photo Michel Tremblay)

posé aux participants d'un focus groupe de faire un budget en se plaçant dans une situation de mère monoparentale qui répond à certains critères de l'aide sociale et qui dispose d'un budget X pour soutenir sa famille. Le résultat a été particulièrement révélateur puisqu'aucun participant n'a réussi à boucler la fin du mois à partir du montant que le gouvernement leur accordait en guise de prestation d'aide sociale.

En ce qui concerne la participation des personnes en situation de pauvreté à la vie communautaire, le conférencier a signalé qu'encore là, on se trompe royalement lorsque l'on exclut automatiquement ces gens. Il cite en exemple les nombreux organismes communautaires qui constituent dans bien des cas

le dernier filet social dans les communautés qui sont animées et qui comptent sur de nombreuses personnes démunies pour réaliser leurs activités.

Le pire, a repris le conférencier, est l'effet de cette accumulation de préjugés sur les pauvres. Des études ont démontré que la répétition à outrance des préjugés parviennent à faire croire à ceux et celles qui vivent dans cette situation qu'elles sont vraiment comme on tente à tort de les décrire.

Les médias n'aident pas nécessairement dans cette lutte aux préjugés. Marc De Koninck a rappelé une mission proposée par un poste de radio poubelle de Québec où l'animateur proposait tout simplement de retirer le droit de vote aux pauvres. Il basait son raisonnement sur le

fait que les pauvres étaient « une bande de BS qui n'apportait rien à la société ».

« Si le même animateur avait proposé de retirer le droit de vote à un autre groupe ethnique, ou aux femmes, il n'aurait plus son émission aujourd'hui. Parce que ce sont les pauvres, on se permet de dire ce genre de chose. Il a toujours son émission et n'a reçu qu'un blâme du Conseil de presse du Québec qui n'a pas nécessairement été repris par les autres médias », insiste le travailleur communautaire.

Dans cette orientation, Marc De Koninck considère pratiquement la lutte aux préjugés tout aussi importante que la lutte à la pauvreté. Dans son esprit, « la lutte à la pauvreté s'arrête là où commencent nos préjugés ». □

Lebel appuie la cause des femmes

ISABELLE TREMBLAY

itremlay@lequotidien.com

ROBERVAL – Le député de Roberval-Lac-Saint-Jean apporte son appui aux femmes vivant dans les collectivités rurales et éloignées ainsi que dans les petits centres urbains.

Denis Lebel lance donc un appel de propositions en vue du financement de projets portant sur des enjeux liés à la violence et à la sécurité économique de ces personnes. « Elles doivent com-

poser avec des difficultés particulières pour se mettre à l'abri de la violence et accéder à la sécurité économique », a déclaré le député-ministre.

« Notre gouvernement tient à soutenir des projets communautaires qui améliorent la vie des femmes et des filles au Canada », a déclaré la ministre de la Condition féminine Rona Ambrose.

Les demandes de financement doivent être soumises à Condition féminine Canada au titre du Programme de promotion de la

femme et l'organisme acceptera les demandes qui répondent au présent appel de propositions jusqu'au 4 novembre prochain.

Rappelons que le gouvernement du Canada s'est engagé à investir dans des projets qui renforcent les familles et les collectivités canadiennes. Le financement qui a été octroyé par l'entremise de Condition féminine Canada seulement, à des projets communautaires a presque doublé depuis 2006-2007, passant de 10,8 millions à 19 millions\$. □

Nos pauvres sont de plus en plus pauvres

■ LAURIE GOBEIL

LAURIE.GOBEIL@TRANSCONTINENTAL.CA

La pauvreté est toujours présente dans la région même que les familles et personnes touchées vivent de plus grosses difficultés financières que par le passé.

Le président du Conseil central du Saguenay-Lac-Saint-Jean de la Société St-Vincent de Paul, Bertrand Cloutier, explique la situation.

«Il n'y a pas plus de gens pauvres, mais ceux qui le sont le sont davantage. Les gens s'enfoncent dans la pauvreté. Avec le ralentissement économique dans le domaine forestier notamment, plusieurs ont perdu leur emploi. Ils se retrouvent sur l'assurance-chômage et parfois sur l'aide social.»

M. Cloutier observe aussi que les mères de famille font de plus en plus partie de leur clientèle.

Les 400 membres de la Société St-Vincent de Paul veulent continuer d'agir auprès de ces personnes, c'est pour cette raison qu'ils organisent encore cette année une guignolée. Les bénévoles répartis dans 50 équipes dans toute la région frapperont à votre porte le 4 décembre prochain pour vous inviter à changer cette situation. Les dons ainsi que les denrées alimentaires non périssables seront distribués aux familles en difficulté.

Les commerçants auront quant à eux la visite des bénévoles du 21 novembre au 3 décembre.

Un montant de 390 000\$ a été récolté l'année dernière. Cette année on souhaite atteindre 400 000\$.

Pour les gens intéressés à obtenir des paniers de provisions, il est possible de rejoindre Sylvie Bolduc au 418 669-1093 jusqu'au 5 décembre.

La Société St-Vincent de Paul compte sur plusieurs partenaires dans la région dont Moisson Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Marmite fumante, Coderr, les Chevaliers de Colomb et le Club les Lions.

Rappelons que les bénévoles de la Société St-



Le président intérimaire de la Société St-Vincent de Paul, Bertrand Cloutier.

(Photo: Daniel Migreault)

Vincent de Paul rencontrent de façon personnalisée les demandeurs, les écoutent, leur font connaître les ressources du milieu et leur apportent un soutien matériel en nourriture, meubles ou vêtements. Un plan spécial nommé «Bonne mine» existe au bénéfice des enfants affectés par la pauvreté.

Pour tous les détails de ces événements et pour d'autres nouvelles, visitez régulièrement le www.lacstjean.com ou inscrivez-vous à notre envoi quotidien.

Société Saint-Vincent de Paul

Problème grandissant de recrutement

ANNE-MARIE GRAVEL

amgravel@lequotidien.com

a connu une hausse au cours de la dernière année. « Nous avons été forcés de laisser de côté les matelas en raison des problèmes de punaises. On ne peut pas se permettre de contribuer au développement de ces parasites », conclut-il. □

CHICOUTIMI - Augmentation de la demande et baisse du nombre de bénévoles. La Société Saint-Vincent de Paul est aux prises avec un problème de recrutement afin de pourvoir aux besoins des familles de la région.

Le Conseil central du Saguenay-Lac-Saint-Jean de la Société Saint-Vincent de Paul a publié son rapport annuel 2010. Un constat s'impose, le nombre de familles dans le besoin ne cesse de croître, mais les gens disposés à leur venir en aide se font de plus en plus rares.

Même si le nombre de bénévoles a diminué, les heures de bénévolat ont connu une hausse, passant de 54 701 en 2009 à 57 333 en 2010.

En 2010, 6330 familles ont reçu l'aide de l'organisme, comparativement à 6218 l'année précédente. Le nombre de membres actifs est quant à lui passé de 437 en 2009 à 400 en 2010.

Ernesto Sanchez Cortès, président du Conseil central de la région, ne cache pas sa préoccupation pour le recrutement.

« L'âge moyen de nos membres augmente chaque année. Inévitablement, nous avons dû composer avec quelques décès. C'est une réalité qui pose des défis de recrutement. Mais je crois que tous les organismes sont aux prises avec le même problème. »

Même si le nombre de bénévoles a diminué, les heures de bénévolat ont connu une hausse, passant de 54 701 en 2009 à 57 333 en 2010. Bien que moins nombreux, les bénévoles ont aussi effectué 718 visites de plus qu'en 2009.

« Si on tient compte de la baisse des effectifs et de la hausse du nombre de visites, on comprend que l'implication des bénévoles a été encore plus marquée », souligne le président.

En 2010, l'organisme a travaillé afin de trouver des solutions. L'appui des étudiants en Art et technologie des médias du Cégep de Jonquière a notamment été sollicité.

« Les étudiants ont été invités à mettre sur pied des projets publicitaires dans le cadre d'un cours. Ça nous a permis de bénéficier de propositions pour la radio, la télévision et les journaux. Nous avons pu sensibiliser les jeunes du même coup. »

Mais le président est conscient que beaucoup de travail reste à faire.

Il souligne également que la proportion des dons inutilisables

Regarder avec les yeux du cœur

Centraide veut s'attaquer aux préjugés envers la pauvreté... C'est ce que nous lisons dans l'édition du *Progrès-Dimanche* du 20 novembre dernier. Loge m'entraide tient à féliciter cette initiative et du même coup, partager une parcelle de sa réflexion sur ce sujet... Une des manières qui pourrait aider à faire mourir les préjugés, souvent causés par l'ignorance, envers les personnes à faible revenu, serait de vivre une expérience d'implication bénévole dans un organisme communautaire ou une association qui a pour mission de lutter contre la pauvreté. Quelle surprise alors ce serait

de découvrir des personnes « humaines », qui ont du potentiel, des compétences, des diplômes, bref, des choses à nous apprendre si ce n'est que le courage qu'elles ont pour affronter leurs conditions économiques extrêmes jour après jour, année après année.

Depuis plus de 13 ans, je côtoie, à Loge m'entraide, des personnes locataires en situation économique difficile. Elles s'impliquent dans différents champs d'activités de l'organisme. Certaines militent dans la rue pour le droit au logement, d'autres s'impliquent à l'ombre des médias, certaines œuvrent dans des comités, d'autres lut-

tent pour donner naissance à des logements sociaux...

Au fond, qu'une personne soit appauvrie ou riche économiquement, ne devrions-nous pas l'accueillir non pas en fonction de son « avoir » mais en tant qu'être humain ? C'est en regardant toute personne avec les yeux du cœur que les préjugés, quels qu'ils soient, arriveront à fondre comme neige au soleil. Chacun et ce, nonobstant la grosseur de son porte-monnaie, n'a-t-il pas besoin d'être aimé et accueilli pour ce qu'il est et non pour ce qu'il possède ?

Sonia Côté

Coordonnatrice de Loge m'entraide

La pauvreté est un facteur d'obésité

Le risque est cinq fois plus élevé chez les filles

MARIE ALLARD

La Presse

Trois fois plus susceptibles que les autres de faire de l'embonpoint. C'est l'inquiétante réalité des enfants qui vivent de l'insécurité alimentaire à la maison, au Québec. C'est surtout vrai chez les filles, qui ont cinq fois plus de risques de dépasser leur poids santé dans les familles qui manquent d'argent pour bien s'alimenter, selon une étude qui vient de paraître dans BMC Public Health.

« C'est un peu contre-intuitif, a dit à La Presse Lise Dubois, auteure principale de l'étude et professeure à la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa. On se dit que les gens qui

n'ont pas de nourriture tous les jours devraient être plus minces. Mais on s'aperçoit que le type d'aliments que les gens très pauvres mangent leur donne plutôt des problèmes d'obésité. Ce sont des aliments très caloriques, qui n'ont pas beaucoup de vitamines et de minéraux. »

Près de 1200 enfants québécois de 10 ans ont été pesés et mesurés dans le cadre de l'étude, faite en collaboration avec l'Institut de la statistique du Québec. Leurs mères ont répondu à des questionnaires sur l'insécurité alimentaire. Ces données ont été comparées à d'autres obtenues auprès de 1700 enfants de 10 et 11 ans en Jamaïque, par la University of the West Indies.

Les résultats ne sont pas à notre avantage: 26 % des enfants du Québec font de l'embonpoint ou sont obèses contre 11 % des Jamaïcains. Ces taux « démontrent clairement que l'obésité est un problème de santé critique dans les deux pays », notent les chercheurs. Mais « en Jamaïque, qui est un pays à développement rapide, on voit que ce sont les personnes plus riches qui mangent plus et qui sont plus obèses, a indiqué Mme Dubois. On aimerait qu'ils n'en viennent pas à avoir les mêmes problèmes d'obésité que nous, parce que c'est un fardeau assez élevé. »

Peu de fruits et légumes

Plusieurs données sont peu reluisantes: plus de 30 % des



Les enfants qui vivent de l'insécurité alimentaire à la maison, au Québec, sont trois fois plus susceptibles que les autres de faire de l'embonpoint. C'est surtout vrai chez les filles.

(Archives)

enfants mangent des pâtisseries au moins une fois par jour, tant au Québec que dans l'île des Antilles. Près d'un tiers des Québécois (et 42 % des Jamaïcains) consomment moins d'un fruit par jour. Environ 27 % des Québécois consomment moins d'un légume par jour (incluant la pomme de terre), contre 59 % de Jamaïcains (excluant la pomme de terre).

Tous bougent peu. La majorité des enfants jamaïcains font « peu ou pas » d'activité physique, alors que 68 % de leurs congénères québécois en font « autant, moins ou beaucoup moins » que les autres enfants, de l'avis parental. « De plus, la monoparentalité augmente de 63 % la probabilité de souffrir d'embonpoint ou d'être obèse chez les enfants du Québec », précisent les chercheurs.

Donner le goût du sport aux filles

Mais pourquoi les filles du Québec sont-elles plus touchées que les garçons, sur qui le fait d'être issu d'une famille vivant de l'insécurité alimentaire n'a pas d'impact? « Les garçons ont probablement un niveau d'activité physique plus élevé », a avancé M^{me} Dubois, aussi cher-

cheuse à l'Institut de recherche sur la santé des populations. Leur puberté arrive moins vite, a-t-elle ajouté. Et ils sont moins influencés que les filles par leurs mères, parfois elles-mêmes obèses.

26 % des enfants du Québec font de l'embonpoint ou sont obèses contre 11 % des Jamaïcains. Mais en Jamaïque, on voit que ce sont les personnes plus riches qui mangent plus et qui sont plus obèses.

« C'est important de se préoccuper de ce que nos enfants mangent et de porter une attention particulière aux filles à la préadolescence, a recommandé Mme Dubois. Il faut aussi les approcher pour qu'elles fassent plus d'activité physique. » Au lieu de n'offrir que du football ou du soccer, les écoles devraient également organiser des cours de danse. « Il faut offrir des activités qui vont plaire aux filles », a conclu la chercheuse. □

Bureaux du ministre Serge Simard

Des groupes sociaux manifestent

ISABELLE LABRIE

ilabrie@lequotidien.com

LA BAIE - Le gouvernement Charest doit changer son fusil d'épaule et arrêter de prôner le retour à l'équilibre budgétaire pour 2013-2014. Cet objectif fait peser une menace pour les services publics et les programmes sociaux, surtout dans une région comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean, encore stigmatisée par la crise forestière.

C'est le message qu'ont lancé hier matin, devant les bureaux du ministre Serge Simard à La Baie, l'Alliance sociale et la Coalition régionale, qui regroupent des syndicats, des organismes communautaires, féministes, étudiants, populaires et écologistes. Cette démarche constitue une première étape de mobilisation en vue d'une manifestation nationale qui aura lieu le 12 mars à Montréal. Le budget sera quant à lui déposé le 17 mars à l'Assemblée nationale.

L'Alliance sociale et la Coalition régionale craignent surtout que les efforts pour atteindre l'équilibre budgétaire pour 2013-2014 se traduisent par des coupures dans les services de santé et d'éducation publics de qualité et accessibles et dans le soutien à l'emploi.

« L'approche actuelle du ministre des Finances Raymond Bachand ne peut qu'entraîner des coupes dans les services offerts à la popula-



L'Alliance sociale et la Coalition régionale, qui regroupent des syndicats, des organismes communautaires, féministes, étudiants, populaires et écologistes, ont manifesté hier devant les bureaux du ministre Serge Simard.

(Photo Jeannot Lévesque)

tion, un recul qui est inacceptable. Les services publics et les programmes sociaux sont essentiels au développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ils constituent des remparts contre la pauvreté et l'exclusion sociale et favorisent tant l'égalité entre hommes et femmes que l'égalité réelle entre les individus. Ils doivent absolument être préservés et améliorés», affirme Julie Scheinck de Récif 02.

Les organisations régionales souhaitent également que le gouvernement recule sur plusieurs mesures déjà annoncées, comme la taxe santé de 200 \$ et la hausse des frais de scolarité. Elles font valoir que ces mesures sont régressives

et affectent plus particulièrement les gens de la classe moyenne et les plus pauvres.

Syndicats et organismes communautaires demandent également que le gouvernement développe une économie respectueuse des communautés locales et régionales, de l'environnement, et qui valorise le savoir-faire québécois et de ses régions.

« Le prochain budget du Québec doit marquer un changement de cap. Nous allons donc multiplier nos efforts de mobilisation au cours des prochaines semaines », a conclu le président du Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Engelbert Cottenoir. □

Logement pour les aînés : un problème



Un peu plus de 30 personnes étaient réunies afin de donner leur opinion sur les services offerts par le CSSS de Lac-Saint-Jean-Est.

(Photo Marc St-Hilaire)

MARC ST-HILAIRE

mst-hilaire@lequotidien.com

HÉBERTVILLE-STATION — Un peu plus de 30 personnes ont répondu à l'invitation du Centre de santé et de services sociaux de Lac-Saint-Jean-Est, hier soir, à Hébertville-Station. Cette première de trois rencontres consécutives avait pour objectif de connaître l'opinion de la population sur les services offerts par l'établissement sur son territoire.

Pour le directeur général du CSSS, Camil Dion, il s'agissait également d'une occasion pour présenter son organisation et entendre les suggestions des usagers.

Entre autres commentaires, le maire de la localité hôte, Réal Côté, a demandé au directeur dans quelle mesure le CSSS pouvait contribuer à la mise en place d'un nouveau foyer pour personnes âgées à Hébertville-Station. Rappelons qu'en août dernier, la localité a dû composer avec la fermeture définitive de la résidence Patrick Trottier, qui n'arrivait plus à assumer ses frais opérationnels.

Bien que sensible à la demande du maire Côté, le directeur du CSSS a précisé que la seule option serait l'aménagement d'un centre qui regrouperait une ressource intermédiaire (RI) et une résidence de type privée sous un même toit. Or, à l'heure actuelle, le CSSS de

Lac-Saint-Jean-Est ne dispose d'aucune place supplémentaire en RI.

« Actuellement, nous avons atteint notre plafond. Tout dépend des autorisations de l'Agence régionale, mais peut-être dans deux ou trois ans », a-t-il confié.

Également présente, la directrice des soins infirmiers, Caroline Guay, a ajouté que la municipalité pouvait elle aussi apporter son soutien dans l'élaboration d'un tel projet.

« Souvent, dans les derniers développements de résidences, nous avons assisté à une prise en charge des municipalités. Il existe plusieurs programmes qui sont accessibles lorsque le municipal s'implique », a-t-elle mis en relief.

L'implantation d'un éventuel centre de jour pour les aînés vivant dans le secteur sud de la MRC a aussi été abordée au cours de la soirée. Selon Camil Dion, ce dossier fera partie des priorités dans le prochain plan de développement de son organisation.

Un citoyen de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix a fait état d'une interruption d'activités au point de services du CLSC à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix. Responsable de ce département, le directeur adjoint du CSSS, Bernard Côté, a expliqué que les vacances estivales avaient provoqué cet événement ponctuel et que, dans la mesure du possible, le CSSS fera tout en



Le directeur général du CSSS de Lac-Saint-Jean-Est, Camil Dion, a accueilli avec enthousiasme les suggestions transmises par les personnes présentes, hier soir, à Hébertville-Station.

(Photo Marc St-Hilaire)

son pouvoir pour que pareille situation ne se répète pas chaque année.

« Un moment donné, c'est malheureux, mais il faut cependant prendre ce genre de décision », a-t-il déclaré.

Enfin, Camil Dion a annoncé que le site internet du CSSS de Lac-Saint-Jean-Est subira une mise à jour majeure d'ici juillet 2011. Le futur portail sera plus convivial et les services offerts par l'établissement, sur l'ensemble de son territoire, seront mieux présentés. □

Hydro-Québec baisse ses tarifs

Les grands consommateurs d'énergie sont ravis, les petits aussi

HÉLÈNE BARIL

La Presse

MONTREAL - Pour la toute première fois de leur vie, les Québécois auront droit à une baisse de leur facture d'électricité le 1^{er} avril prochain. La baisse des tarifs de 0,4% imposée par la Régie de l'énergie ne laissera que quelques dollars de plus par année dans leurs poches, mais elle est quand même très bien accueillie.

« C'est un baume symbolique

pour nos portefeuilles », a souri hier le porte-parole d'Union des consommateurs, Charles Tanguay.

C'est aussi une preuve, selon lui, qu'Hydro-Québec peut réduire ses coûts et être plus efficace. « Les hausses de tarifs ne sont pas une fatalité », ajoute-t-il. Après avoir obtenu une hausse de 0,4% l'an dernier, Hydro-Québec avait proposé à la Régie de l'énergie de maintenir ses tarifs au niveau actuel en 2011-2012. La société d'État ne pouvait pas

justifier une hausse de tarifs, en raison surtout de ses importants surplus d'électricité et de la baisse de la consommation industrielle.

Hydro ne voulait surtout pas réduire ses tarifs, ce qui aurait nuï selon elle à ses efforts d'efficacité énergétique. Quand le prix baisse, les consommateurs sont moins enclins à économiser. Elle proposait donc de devancer certaines dépenses d'un an, pour éviter de devoir abaisser ses tarifs.

La Régie de l'énergie a rejeté cet argument. « Il serait injuste pour la présente génération d'abonnés de soutenir un revenu requis plus élevé que nécessaire aux fins de prévenir une hausse potentielle au cours des prochaines années », ont statué les régisseurs.

La baisse de tarif de 0,4% qui s'appliquera à partir du 1^{er} avril signifie une économie de 7,50\$ sur la facture annuelle d'un client résidentiel typique, et d'environ 5\$ pour l'ensemble

de la clientèle d'Hydro-Québec. Même modeste, cette réduction fait plaisir aux consommateurs industriels d'électricité. « Dans le contexte où on fait face à une reprise économique difficile, c'est très bienvenu », a commenté Luc Boulanger, porte-parole des fonderies, alumineries et autres grandes entreprises qui consomment 40% de toute l'électricité du Québec.

Selon lui, la Régie de l'énergie ne pouvait faire autrement que d'ordonner une baisse des tarifs, puisque les coûts d'Hydro-Québec sont en baisse.

À cause de ses surplus, Hydro n'a plus besoin d'acheter de l'électricité sur les marchés à prix élevé, sauf pendant l'hiver. Les taux d'intérêt ont baissé depuis l'an dernier et les coûts d'exploitation ont baissé.

Même si Hydro affirme avoir fait tout ce qu'il fallait pour réduire ses coûts d'exploitation, la Régie estime que ce n'est pas suffisant. Elle lui demande de faire encore plus d'efforts et d'ob-

tenir des économies additionnelles de 20,9 millions en 2011.

Hydro devra aussi réduire davantage ses frais « corporatifs », c'est-à-dire les dépenses qui ne sont pas directement liées à la distribution d'électricité. Des économies supplémentaires de 3 millions sont possibles, selon la Régie.

Même si la facture totale baissera pour tous les consommateurs d'électricité, la Régie veut s'assurer que cette baisse n'encouragera pas la surconsommation d'électricité. La baisse s'appliquera donc seulement à la première tranche de consommation, qui répond aux besoins de base.

Enfin, la Régie suggère fortement à Hydro d'encourager davantage la géothermie, qui pourrait soulager le réseau électrique l'hiver.

Dans le même but, la Régie demandée à Hydro de mettre à l'essai des pompes à chaleur pour climat froid. Un projet-pilote devrait être lancé à cette fin. □

Les jeunes et les personnes âgées plus enclins à l'endettement

ÉRIC PALIN

REDACTIONSTFELICIEEN@TRANSCONTINENTAL.CA

Mardi 15 mars, c'était la Journée internationale des

consommateurs, le Service budgétaire de Saint-Félicien vous invite à garder l'œil ouvert et avertit. En effet, l'organisme, qui offre différents services dans le domaine du budget, de l'endettement et de

la consommation, désire mettre en garde les consommateurs contre certains intermédiaires financiers pour l'élimination des dettes.

Que ce soit un intermédiaire financier ou



Josiane Lalancette (Photo : Éric Palin)

certaines compagnies de finance, ils peuvent entrer en contact avec vous de différentes façons afin d'offrir du crédit ou des services financiers qui ne seront pas toujours adéquats pour votre situation : « Dans la réalité, lorsqu'une demande de prêt est étudiée par une compagnie de finance, les critères d'admission sont plus souples. C'est pour cela qu'une personne endettée ou sans historique de crédit est acceptée à ce type de crédit, sauf qu'un jour, ça se paye et avec de gros frais d'intérêts », explique Josiane Lalancette, conseillère en finances personnelles au Service budgétaire de Saint-Félicien. Avant de se tourner vers de tels services en cas d'endettement ou autres problèmes financiers, consultez tout d'abord un expert objectif non relié à un produit en particulier qui fera l'évaluation complète de votre situation financière gratuitement et vous conseillera des solutions réalistes par rapport à vos besoins. Des personnes âgées entre autres se sont faites avoir avec du crédit facile.

« J'ai eu trois dossiers de faillites de personnes âgées de 75 ans et plus en un mois. La principale cause est l'achat de biens et de services sur la carte de crédit. Ils ne savent pas comment cela fonctionne. Ils dépensent pour différentes choses et ne sont plus capables de rembourser. Nous travaillons en collaboration avec le Centre local des services communautaires (CLSC) qui commence à nous référer des personnes prises avec ce problème. En complétant nos statistiques, nous remarquons que les personnes vulnérables sont les personnes âgées et les jeunes de 20 à 30 ans. Et ce ne sont pas nécessairement des personnes à faible revenu. Plusieurs personnes veulent s'en sortir en tout cas », souligne-t-elle.

FONDS DE DÉPANNAGE DU SERVICE BUDGÉTAIRE

Le Service budgétaire peut offrir un soutien financier par le biais d'un prêt sans intérêt. Cette aide financière sert principalement à payer les besoins essentiels, certains services comme les factures d'électricité, câble ou téléphone et certaines dépenses imprévues. Josiane Lalancette précise que le prêt ne peut payer le loyer, prêt automobile ou de dettes provenant de particuliers : « Le montant alloué varie de 100 \$ jusqu'à un montant maximum de 800 \$. Une analyse financière de la personne est nécessaire. Un comité se charge de prendre la décision finale. Les modalités de remboursement sont fixées par la suite », précise la conseillère